

LE COURRIER DU COMMERCE

JOURNAL DES HALLES & MARCHÉS

Fondé par A. GODARD en 1874

LYON-MARSEILLE

LYON-MARSEILLE

Organe des Intérêts Commerciaux, Agricoles, Maritimes, Industriels et Financiers

RÉDACTION ET ADMINISTRATION
LYON - 67, Cours de la Liberté - LYON
 TÉLÉPHONE 31-01
 Bureaux à MARSEILLE, 50, Rue des Dominicains.
 Téléphone 33-64

TARIF DES ABONNEMENTS
 Pour toute la France... 0 fr. 45 fr.
 Étranger... 1 fr. 20 fr.
 Adresser un mandat-poste à l'ordre du Directeur
 On s'abonne également sans frais dans tous les bureaux de poste.
 Les abonnements sont reçus pour un an, en paiement d'avance et partent du 1^{er} et du 16 de chaque mois. Ils continuent jusqu'à avis contraire.

TARIF DES ANNONCES
 Annonces industrielles, en 4^e page, sans contrat... 0 fr. 75 la ligne
 Réclames en quatrième page... 1 franc
 Chronique troisième page... 1 fr. 50
 Chronique deuxième page... 2 francs
 Ces prix sont payables à l'avance et à Lyon.
 Prix spéciaux pour Contrats et l'année

RÉDACTION ET ADMINISTRATION
LYON - 67, Cours de la Liberté - LYON
 TÉLÉPHONE 31-01
 Bureaux à MARSEILLE, 50, rue des Dominicains.
 Téléphone 33-64

S'adresser à Lyon pour tout ce qui concerne les Abonnements, la Rédaction et la Publicité à M. L. GODARD, Directeur-Rédacteur en chef

Le Boulanger n'avait plus de Pain!

Quel rôle ingrat en ces temps d'union nationale que celui de la presse économique! Alors que nos confrères politiques parlent avec l'enthousiasme qui convient de la prise de Trébizonde et de ses heureuses conséquences ou célèbrent la magnifique résistance de nos troupes à Verdun, il nous faut à nous, geindre et critiquer, insister sur les imperfections d'une organisation économique parfois trop militaire, souvent trop formaliste et administrative.

En ce faisant, nous avons cependant conscience que le remède aux erreurs se trouve mieux en les montrant qu'en les cachant.

Dans un autre domaine on n'a pas hésité à avouer, sans peur des oreilles indiscrettes et ennemies, les tares de notre défense et, depuis on a su y remédier il nous semble. Le kronprinz doit en savoir quelque chose!

Ceci est dit pour que l'on ne déduise pas, chez ceux qui auraient trop tendance à faire des déductions défavorables pour nous, que la population civile manque de pain, parce que samedi dernier nous entrions, à quatre heures de l'après-midi chez un de nos bons amis, important boulanger lyonnais, et que nous ne pûmes y trouver pas même une brioche.

Pendant que nous serrons la main du maître de céant et complimenterons sa gracieuse épouse, quelques clients défilent dans la boulangerie, et nous assistons à leur déconvenue de ne pouvoir acquérir le pain quotidien dont ils auraient du se pourvoir plus tôt.

— Si cela continue, ils vont casser mes vitres, et tous mes collègues d'un quartier sont dans les mêmes conditions.

— Mais pourquoi n'avez-vous plus de pain?

— Parce que je n'ai pas de farines.

— Farceur! la Préfecture en vend.

— Possible! mais vous oubliez que si la Préfecture ignore la taxe pour ses farines, (vous l'avez écrit vous-même l'autre jour) nous autres boulangers, nous sommes obligés de vendre notre pain au prix de la taxe. Comme je dois assurer mon service à la section de C. O. A., faire en plus la fabrication de mon magasin, si je m'éreinte, je ne veux pas le faire tout de même en mangeant mon argent.

— Mais les boulangers ne mangent pas de l'argent avec les farines de la Préfecture puisqu'ils y vont tous en chercher, m'a-t-on riposté.

— Vous ne savez pas pourquoi les boulangers vont chercher des farines à la Préfecture?

— ? ! ..

— Parce qu'ils n'en trouvent pas chez les meuniers. Contrairement à ce qui se passe pour les farines de la Préfecture, les meuniers doivent vendre au prix de la taxe et comme il est fort difficile de fabriquer de la farine à 42 fr. avec du blé à 35 fr., beaucoup préfèrent restreindre leur fabrication aux blés du ravitaillement, ceux dont le prix a justement été la base de la taxe à 42 francs.

— Alors tout va bien, disons-nous à notre interlocuteur, les boulangers n'ont plus de pain à 4 heures de l'après-midi; les minotiers n'ont pas de farines pour leurs clients, on voit que l'administration a passé par là.

— Allez donc demander à Dumortier qu'il vous montre la correspondance échangée entre le Ministre, le Maire et lui-même. Elle vous édifiera.

M. Dumortier, le si dévoué Président de la Chambre syndicale de la boulangerie lyonnaise, est un ami trop modeste, et ne nous fait pas assez part des efforts qu'il fait quotidiennement pour la défense des intérêts de ses collègues.

Aussi, ignorions nous la lettre ci-après qu'il a adressée à M. Herriot, Maire de Lyon et Sénateur du Rhône, à la date du 3 avril courant.

Voici cette lettre qui dépeint la situation que nous venions de constater de visu :

Monsieur le Maire,

Comme suite à notre dernière entrevue, j'ai l'honneur de vous informer que la situation de la boulangerie lyonnaise est toujours extrêmement critique.

L'arrêté préfectoral du 5 décembre 1915 fixait le prix de la farine à 42 fr. les 100 kilos et c'est sur cette base que l'arrêté municipal du 19 janvier 1916 avait fixé le prix du pain à 0 fr. 47 le kilo.

Or, depuis bientôt un mois, les minotiers de Lyon et de la région, ne pouvant se procurer du blé à moins de 34 fr. les 100 kilos, ne fabriquent plus en quantité suffisante la farine nationale nécessaire à la boulangerie lyonnaise.

Il s'ensuit que celle-ci est contrainte, en l'absence de recours aux farines du ravitaillement civil qui lui sont vendues par la Préfecture à 44,85 les 100 kilos, ou d'acheter aux minotiers du dehors des farines au prix de 58 fr. les 125 kilos, ou de fermer leurs boulangeries.

Quelques collègues ont adopté cette dernière mesure, et un grand nombre d'autres menacent de le faire si cette situation se prolongeait plus longtemps.

Je viens donc, Monsieur le Maire, au nom du Syndicat que j'ai l'honneur de représenter, vous prier de vouloir bien saisir M. le Ministre du Commerce de cette question, afin qu'il prenne le plus tôt possible les mesures nécessaires pour mettre fin à la crise que traverse actuellement la Boulangerie lyonnaise.

Veuillez agréer, etc...

Le Président de la Chambre syndicale de la Boulangerie lyonnaise,

DUMORTIER

nes au prix de 58 fr. les 125 kilos, ou de fermer leurs boulangeries.

Quelques collègues ont adopté cette dernière mesure, et un grand nombre d'autres menacent de le faire si cette situation se prolongeait plus longtemps.

Je viens donc, Monsieur le Maire, au nom du Syndicat que j'ai l'honneur de représenter, vous prier de vouloir bien saisir M. le Ministre du Commerce de cette question, afin qu'il prenne le plus tôt possible les mesures nécessaires pour mettre fin à la crise que traverse actuellement la Boulangerie lyonnaise.

Veuillez agréer, etc...

Le Président de la Chambre syndicale de la Boulangerie lyonnaise,

DUMORTIER

M. Herriot a fait part de cette situation au Ministre qui lui a répondu.

Dans la réponse ministérielle il y a des choses fort curieuses.

Le service du ravitaillement civil, dit le Ministre, cède aux minotiers du département du Rhône 70.000 quintaux de blés exotiques à 31 francs par quintal Marseille; c'est la quantité qui a été demandée par le Préfet pour faire celle de 100.000 quintaux par mois, nécessaires pour alimenter la population civile du département; elle permet d'ailleurs, aux minotiers de fournir la farine au prix de la taxe du département.

Pardon M. le Ministre! Est-ce que ce n'est pas sur le prix de 31,50 rendu au moulin que votre Préfet avait tablé pour établir la taxe à 42 francs? Et 31 francs par quintal Marseille, ce n'est pas 31,50 rendu au moulin, c'est bien plus.

En réalité nous croyons que, sauf le respect que nous lui devons, le rédacteur de la réponse ministérielle se fêchait de la réponse ministérielle se fêchait de la doigt dans l'œil. Son blé est cédé à 31 francs rendu en gare du lieu de destination. Sacré commerçant va qui ne sait pas à quel prix il vend ses marchandises!

Autre remarque: pendant quel mois le Ministre a-t-il fourni les 70.000 quintaux nécessaires à la minoterie? Et puis ce n'est pas 70.000 qu'il faudrait maintenant, c'est une quantité supérieure à 100.000.

Le Ministre croit expliquer plus loin la violation de la taxe par l'administration :

Il est exact que le service du ravitaillement a cédé au département du Rhône une certaine quantité de farine dont le prix dépasse le taux de la taxe, mais ceci tient aux frais de transport au lieu de destination, et ce fait se produit pour tous les départements, chaque fois qu'on fait venir de la farine fabriquée dans un autre département ou débarquée dans un port.

La raison du plus fort est toujours la meilleure, a dit notre bon La Fontaine. Mais tout de même, celle qu'invoque les meuniers en demandant le relèvement de la taxe des farines, s'ils sont obligés de payer le blé 55 francs, ne vaut-elle pas celle de M. le Ministre?

On conviendrait que les expéditions ministérielles ne sont pas lumineuses et que si les boulangers n'ont que ça pour enfourner, ce n'est pas à 4 heures que l'on aura du pain!

ALBERT BOUTIN.

LE BÉTAIL DE RENTE EN SUISSE

De la Revue Suisse des marchés agricoles :

Acheteurs et vendeurs prennent ces derniers temps une attitude d'attente. Les marchés sont abondamment fournis de bétail, mais les faibles réserves de foin obligent les gens de se montrer prudents. Les vaches fraîches ainsi que les vaches et génisses prêtes au veau s'écoulent encore facilement, tandis que les bœufs non portants sont peu demandés. Les bons bœufs de travail sont très recherchés. Les animaux de qualité se paient couramment de 140 à 150 fr. les 100 kilos vif; les moins bons de 125 à 140 francs. La demande en génisses de 2 à 3 ans pouvant remplacer les bœufs de travail est active également. Il est probable qu'au cours des prochaines semaines on pourra constater une nouvelle hausse des prix du gros bétail de rente.

La situation s'est quelque peu améliorée pour les vaches réformées destinées à la boucherie. Les animaux bien et viande se sont écoulés au prix de 100 à 120 fr. les 100 kilos vif; les vieilles vaches à saucisse, de 90 à 100 fr. Vendues au poids mort, elles se sont payées de 190 à 220 fr. les 100 kilos. Les veaux d'engrais ont un peu monté, mais la demande en reste peu active ensuite de la faible production laitière. Les prix varient entre 40 et 60 fr. exceptionnellement 65 fr. la pièce ou 1 fr. à 1 fr. 30 le kilo vif. Les bonnes chevres laitières sont recherchées; prix en hausse. Les bons reproducteurs se vendent couramment de 70 à 90 fr. la pièce. Les bœufs portants (surtout des races à laine) sont très demandés.

Depuis notre dernier bulletin les prix des gorettes et des jeunes porcs d'engrais n'ont pas beaucoup changé. On a pu remarquer un léger fléchissement sur les marchés du nord-est et de la Suisse centrale. Le contraire a eu lieu à l'ouest et au nord-ouest du pays. D'une manière générale, les transactions ont moins actives qu'il y a quelques semaines. La situation continue cependant à être bonne pour les vendeurs.

ON TAXE, ON TAXE

LA TAXATION DES DENRÉES

AU SÉNAT

Nous avons publié le texte du projet de loi adopté par le Sénat et qui comporte pas mal de modifications à celui voté par la Chambre. Avant que l'accord définitif soit fait entre les deux assemblées, il y aura encore probablement quelques remaniements.

De la discussion jaillit la lumière. Celle du Sénat a permis parfois à certains de nos honorables de faire justice de colomnieux courants à l'égard des commerçants que certains veulent trop rendre responsables de la hausse des denrées qui, la plupart du temps, est tout à fait indépendante de leur volonté.

Nous publions dans cet article et dans ceux qui suivront, si besoin est, les précisions les plus intéressantes qui ont été apportées à la tribune du Sénat.

LA HAUSSE DU CAFÉ

M. Brindeau, sénateur, a remis les choses au point.

« M. le ministre du commerce a paru attribuer, en grande partie, la hausse des cafés à des spéculations qui se seraient produites sur la place de Havre. Il ne faudrait pas croire que ce qui se pratique sur le marché du Havre constitue une indication absolument régulatrice des cours en ce qui concerne les cafés du Brésil. En effet, la place du Havre n'achète qu'un cinquième de la production du Brésil. Il s'ensuit que les cours sont nécessairement influencés dans une très large mesure par les besoins et les demandes de la consommation générale et par le prix des frets.

« D'après les renseignements qui m'ont été fournis, les cours pratiqués actuellement sont plutôt inférieurs au prix de revient à la source brésilienne, et la hausse lente qui s'est produite ne dépasserait pas, en faisant la moyenne des prix, la moyenne des trois dernières années qui ont précédé la guerre en coût et fret, c'est-à-dire 70 fr. par 50 kilogrammes.

« M. le ministre avait indiqué comme prix de revient des cafés du Brésil "good average" le prix de 55 et 56 francs Or ce sont là les prix qui étaient pratiqués il y a plus de trois mois à la source en coût et fret. Depuis longtemps, ils ne sont plus pratiqués, car les derniers achats en "good average" au Brésil se sont faits à 64 fr. 50.

« Mais à ce dernier prix il faut ajouter un nombre considérable d'éléments d'évaluation, comme les assurances maritimes et les risques de guerre, frais de débarquement, courtage, etc. Bref, si on totalise les différents frais on arrive à un total de 70 fr. 50 pour le prix de revient.

« Dans ces conditions, je ne pense pas qu'on puisse récriminer et qualifier de prix de spéculation ceux qui ont été pratiqués sur le marché du Havre. Je crois, d'ailleurs, ce que les représentants du commerce des cafés du Havre avaient indiqué à M. le ministre, que les cafés achetés aux anciens prix ont été vendus et remplacés successivement par des marchandises provenant de nouveaux achats. »

POURQUOI LES POMMES DE TERRE SONT SI CHERES

Pourquoi les pommes de terre ont-elles atteint à l'heure actuelle un prix si élevé?

« C'est évidemment, a dit M. Lemaire, parce que la récolte de l'an dernier a été absolument défectueuse.

« Ce qu'il faut, c'est encourager les cultivateurs à faire de la pomme de terre cette année. »

Il a combattu la taxation pour les motifs suivants :

« Par suite du mauvais temps et du défaut de main-d'œuvre, beaucoup de

terres n'ont pu être ensemencées en blé. Aujourd'hui le gouvernement engage les cultivateurs à faire de la pomme de terre. Si ceux-ci entendent la possibilité d'une taxation, vous allez les décourager et par conséquent diminuer les quantités disponibles d'un aliment indispensable à l'existence du pauvre. »

M. le ministre a déclaré que « ce n'est pas uniquement aux causes naturelles qu'il faut attribuer la cherté de la pomme de terre. D'après ses enquêtes, il ressortirait d'une façon très nette qu'il y a eu des spéculations. »

« Le bénéfice net de l'intermédiaire a-t-il déclaré qui était, en temps de paix de 10 à 15 fr. la tonne est à l'heure actuelle de 100 à 140 fr. la tonne. »

Nous ne connaissons pas de marchands de pommes de terre qui réalisent de tels bénéfices. Le ministre est sans doute mieux renseigné!

En tout cas, si spéculation il y a eu M. Tournon ne croit pas que la taxation soit de nature à réduire le bénéfice de l'intermédiaire.

« En effet, a-t-il dit, l'intermédiaire achètera meilleur marché au cultivateur; et comme ce ne sera pas vous qui lui achèterez, le petit cultivateur sera obligé de passer par les exigences de l'intermédiaire.

« Par conséquent, que vous fassiez ce que vous voudrez, par la taxation c'est sur le producteur que retombera l'inconvénient de la taxation.

« Mais y a-t-il d'autres causes à la hausse des pommes de terre? Certaines régions en regorgent, alors que d'autres en manquent. A telle enseigne qu'à l'heure présente il y a, pour les pommes de terre de plant, entre la Bretagne et la Normandie 20 francs d'écart au 100 kilogrammes. Pourquoi? Parce que l'équilibre des vases communicatifs n'existe plus, en raison de la difficulté des transports. Ce n'est pas votre taxe qui remédiera à cet inconvénient. »

UN GASPILLAGE DE L'INTENDANCE

Voici un fait qui s'est passé à Poitiers et qui a été signalé par M. Servant :

L'intendance avait acheté des pommes de terre l'année dernière; elle s'était adressée à des intermédiaires qui avaient l'habitude de faire la vente des pommes de terre. Lorsque la nouvelle récolte est arrivée, on a pensé, avec raison, qu'il y avait lieu de donner à nos braves soldats des pommes de terre nouvelles, ce qui fut fait, sans se préoccuper des achats antérieurement faits par l'intendance elle-même.

Premier résultat : ces pommes de terre qui auraient pu devenir quatre fois plus grosses, et par conséquent donner quatre fois plus de produit, ont été mangées, on peut le dire, en herbe. Mais ce n'est pas tout. Lorsque les fournisseurs de l'intendance sont venus lui demander de prendre livraison des pommes de terre commandées par elle, il leur fut répondu : « Pardonnez-moi l'instant, je n'en ai pas besoin. — Cependant il faut que vous en preniez livraison. — Eh bien, mettez-les dans les magasins généraux. » Ainsi fut fait.

Or, vous savez tous qu'au début de la saison, les pommes de terre germent. Elles ont pourri, il a fallu les jeter; qui payera les trente ou quarante mille francs qu'elles valaient? L'intendance s'y refuse. Ceci vous donne une idée du gaspillage qui se produit. Il faudrait arriver, par l'amélioration des moyens de transport — et vous savez combien est considérable l'influence de la crise actuelle sur la cherté de la vie — à développer la circulation des produits, à déclarer aussi M. Servant.

UNE FOIRE DU LIVRE A LYON

24 avril au 2 mai prochain

Le Comité de la Foire d'Echantillons, de Lyon et le Cercle de la Librairie Française à Paris préparent la Foire du Livre, qui se tiendra à Lyon, au Palais des Expositions, qual de Bondy.

En dehors du Cercle de la Librairie Française qui a prêté son concours à la réalisation de ce projet, on annonce la participation des services photographique et cinématographique de l'armée, qui viendront dans notre ville à l'occasion de cette manifestation.

Cette date aura lieu des conférences faites par les personnalités les plus en vue de France, des pays alliés et neutres.

La première de ces conférences sera consacrée aux écrivains morts pour la Patrie, plaçant ainsi cette manifestation sous l'égide de ces écrivains.

La Société des Gens de Lettres honoreront leur mémoire, des artistes liront des fragments de leurs ouvrages.

La Comédie Française viendra à Lyon au cours de cette semaine intellectuelle.

Ainsi se produira, en pleine guerre, une grandiose manifestation de la Pensée Française.

LA CULTURE DE LA BETTERAVE

Des renseignements parvenus soit au ministère de l'Agriculture, soit à celui du commerce, il résulte que dans l'ensemble des départements se livrant en temps normal à la culture de la betterave sucrière les contrats entre les fabricants et les agriculteurs ont été passés jusqu'ici sans donner lieu à de sérieuses difficultés.

Dans le but de connaître d'une façon précise le nombre et l'importance des contrats déjà signés en même temps que la superficie des terres susceptibles d'être emblavées en betteraves, le ministre de l'Agriculture adresse aux préfets une circulaire les invitant à demander aux directeurs des services agricoles départementaux tous les renseignements qu'ils pourront recueillir à ce sujet. Dans cette circulaire, M. Méline indique également que ces fonctionnaires pouraient, par des conférences, montrer aux cultivateurs l'intérêt capital qu'il y a pour la France à être aussi importante que possible.

Le gouvernement ne doute pas que grâce à ces efforts combinés, on n'arrive à apaiser les difficultés et à porter au maximum l'étendue des terres qui seront en 1916 affectées à la culture de la betterave à sucre.

Questions de Transport

Avarie sous le régime de l'arrêté du 31 mars 1915. — Insuffisance de Matériel. — Encore le « coup » de la demande reconventionnelle

Les réclamations adressées à la Compagnie P. L. M. pour avaries sont généralement repoussées par le motif que la Compagnie ayant son matériel employé par l'autorité militaire, ne dispose pas des moyens suffisants, qu'il y a donc là une cause d'exonération de responsabilité découlant de l'état de guerre.

Ce moyen a été rejeté par le Tribunal de Commerce de Lyon, par le jugement ci-dessous.

Dans cette affaire la Compagnie P. L. M. continuant les mêmes procédés déjà appréciés sévèrement par le Tribunal, demandait reconventionnellement 1.600 francs de dommages intérêts. Cette demande est rejetée comme étant de mauvaise foi et calomnieuse.

TRIBUNAL DE COMMERCE DE LYON

Billon contre P. L. M.

4 avril 1916

Attendu que par exploit du 27 novembre 1915, Billon a fait assigner la Compagnie P. L. M., en paiement, outre intérêts et frais de 540 francs 30, pour avarie survenue à une expédition de sucre.

Attendu que les parties ont respectivement comparu et conclu rendant ainsi superflue l'observation des prescriptions du décret du 15 décembre 1914, sur la continuation des instances.

Attendu que la Compagnie P. L. M. demande le rejet de la demande comme mal fondée, la condamnation de Billon aux frais d'expertise, et reconventionnellement une somme de 1.600 francs à titre d'indemnité pour préjudice causé par les agissements de Billon.

Attendu que sur l'expédition 343.022 du 23 septembre 1915, de 200 sacs, 20.000 kilos de sucre, faits de Marseille par Genet et Cie, à Billon à Lyon, ce dernier reconnu au déchargement, une avarie de mouille qu'il signala au chef de gare.

Attendu que par ordonnance sur requête, M. le Président de ce tribunal nomma M. Sivet expert, aux fins d'évaluer l'importance du litige.

Attendu que Sivet a déposé son rapport suivant lequel il conclut à ce que l'avarie s'éleva au total de 540 fr. 90.

Attendu que cette avarie de mouille provient du mauvais état du matériel ayant servi au transport de la marchandise litigieuse, en particulier de la bache qui couvrit les sacs de sucre chargés par les soins de la Compagnie.

Attendu que c'est vainement que la Compagnie soutient que, par suite de la réquisition et de l'utilisation par l'autorité militaire d'une grande partie du matériel couvert et même bache, ses ressources sont restreintes, et qu'elle est dans l'obligation, pour satisfaire le commerce, d'utiliser toutes ses baches, qu'il est forcément usagées, et quelquefois trouées et défectueuses.

Attendu qu'aux termes de l'arrêté du 31 mars 1915, les délais de transport petite vitesse sont doublés et qu'en outre, le point de départ de la prise en charge pour les délais est fixé au jour où le déchargement par la Compagnie de chemin de fer, peut avoir lieu, c'est-à-dire au jour où elle a du matériel disponible, qu'ainsi la législation spéciale de la guerre tient compte dans une mesure convenable des réelles difficultés de la Compagnie P. L. M., dans l'exécution des contrats de transports.

Attendu que l'on ne pourrait admettre que pour faciliter une expédition, la Compagnie donna du matériel défectueux susceptible de nuire à la conservation et à la bonne livraison de la chose, qu'elle espère, le remède serait pire que le mal.

Attendu que le fait de bacher un wagon de sucre avec une bache défectueuse implique une négligence et un manque de surveillance assimilables à la faute lourde, justifiée d'ailleurs par le fait lui-même.

Attendu que la Compagnie n'apporta pas la preuve que l'avarie soit due à un cas de force majeure du fait de guerre, seul cas où, suivant l'article 103 du code de commerce, elle se trouvait dégagée de sa responsabilité contractuelle. Qu'il y a donc lieu de la condamner à payer le montant du préjudice causé.

Attendu que la valeur des avaries établie par Sivet, expert, à 540 fr. 90 centimes, n'est pas contestée. Sur la demande reconventionnelle de la Compagnie, en 1.600 francs de dommages-intérêts.

Attendu que cette demande est de pure invention, et faite seulement pour les besoins de la cause, que non seulement les allégations de Billon ne font aucun tort à la Compagnie, mais que l'affirmation faite avec mauvaise foi par la Compagnie que Billon lui aurait fait du tort par ses agissements, dans d'autres circonstances et à l'occasion de faits étrangers au présent procès, est purement calomnieuse puisque interpellée, la Compagnie n'articule et ne peut articuler aucun fait relatif à ces prétendus agissements.

Attendu qu'une affirmation calomnieuse de cette nature fait du tort à un commerçant. Que c'est, dans le cas de faire droit en partie à la demande de Billon, en condamnant la Compagnie à lui payer la somme de ses dépens sont à la charge de la partie qui succombe.

Attendu que les dépens sont à la charge de la partie qui succombe.

Par ces motifs, statuant publiquement, contradictoirement et en premier res-

sort, ordonne l'enregistrement du rapport de l'expert Sivet et ayant tels égards que de droit sur renseignements dudit transport.

Déclare la Compagnie des chemins de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée, responsable de l'avarie, et, en conséquence la condamne à payer à Billon la somme de 540 fr. 90, montant de l'avarie.

Condamne la Cie P. L. M. à payer les intérêts de droit et les dépens.

Rejette la demande reconventionnelle de la Cie P. L. M. en dommages-intérêts, et comme basée sur des motifs entièrement faux et imaginaires.

Condamne la Cie P. L. M. à payer à Billon la somme de 50 francs à titre d'indemnité pour les causes dont il s'agit.

Rejette toutes autres fins et conclusions des parties.

M. Billon était représenté par M^e Werner, spécialiste en transports, et la Cie P. L. M. par M^e Bugand.

Le Prix de la Viande congelée

A la suite de réunions tenues à la préfecture de police par une commission dans laquelle étaient représentés le préfet de la Seine, le comité d'approvisionnement de Paris, les Sociétés coopératives, les maisons d'approvisionnement et le commerce de la boucherie le préfet de police, comme conséquence du vote récent du Conseil municipal, a taxé à Paris la vente de la viande importée congelée, par l'arrêté suivant :

A compter du 22 avril 1916, le prix de la viande importée congelée est fixé ainsi qu'il suit dans tous les magasins de vente à Paris :

Bœuf

Filet milieu... le kilo 5 »

Filet entier... 4 50

Faux-filet... 4 »

GRAINS ET FARINES

Marché de Lyon

Vendredi 21 avril.

Le ministère de l'Agriculture vient de publier les résultats comparatifs de ses enquêtes sur la situation des cultures au 1^{er} avril 1916. On peut déduire des chiffres fournis que la condition des blés ne s'est pas améliorée depuis le mois dernier; elle reste assez bonne; celle des seigles, des orges et des avoines a baissé de un à deux points. C'est la conséquence du régime persistant de pluies que nous avons subies le mois dernier et que nous continuons à subir.

Dans notre région, la température est encore nuageuse et variable, les travaux extérieurs peuvent encore se poursuivre par intermittence, mais un beau temps sec et plus chaud serait bien désiré.

Notre marché de cette après-midi est peu important. Les affaires sont toujours très difficiles par suite du manque d'offres. La tendance des cours est très ferme en tous grains.

BLES. — Le ministère de l'Agriculture a cherché à connaître l'importance de nos stocks de blés en culture et en commerce. En tablant sur les chiffres qui lui a été fournis et sur les quantités achetées en livrable qui permettent de compter sur une importation de 7.422.000 quintaux, il a été déduit qu'il manquerait environ 40.000 quintaux pour assurer la nourriture. Mais l'évaluation du ministère est inférieure de 6.000.000 de quintaux à celle qui a été faite par le comité national des grains et farines. Il y a donc tout lieu d'espérer que nous aurons du blé jusqu'à la récolte prochaine.

Au point de vue commercial, c'est en tout cas une crise que l'on traverse pour cet article. Il y a beaucoup d'acheteurs mais presque plus de vendeurs.

Les très petites affaires traitées exceptionnellement font ressortir des cours de plus en plus élevés qui ont atteint jusqu'à 34,90 départ.

On cote :

Blé du rayon Lyonnais-Dauphiné-Bresse	35	...
Les 100 kilos rendus Lyon ou parité.		
Les cours suivants s'entendent blés de la dernière récolte aux 100 kilos pris dans les gares de chaque provenance :		
Blé Allier, Cher, Nièvre	34 50	34 75
Blé de la Côte-d'Or	34 50	...
Blé de l'Yonne	34 50	31 15
Blé Saône-et-Loire	34 50	...
Blé Aube, Marne, Hte-Marne	34 50	...
Blé de la Seine-et-Marne	34 50	...
Blé Sarthe et Mayenne	34	34 25
Blé Oise	34	34 25
Blé Seine-et-Oise	34 50	34 75
Blé Somme	34	...
Blé Poitou	34 50	34 75
Blé Beauce	34 50	31 75
Blé Touraine	34 50	34 7
Blé Ille-et-Vilaine	34	34 25
Blé Loire-Inférieure, Vendée	34	34 25
Bles Nord Pas-de-Calais	34	...

FARINES. — Les minotiers sont débordés de demandes et ne peuvent toutes les satisfaire. Nous rappelons la taxe officielle, soit : farines 74 %, 42 fr. les 100 kilos nus rendus en boulangerie.

ISSUES. — L'élévation du taux d'extraction des farines qui est porté à 77 pour cent, comme on le lira d'autre part, a pour résultat d'activer encore la demande en issues. Les cours gardent donc toute leur fermeté.

On cote :

Sons gros	18 25	...
Recoupés	17 70	...
Fleurages blancs	manquant	...
Fleurages bis	21	22
Criblures blanches	20	...
Criblures noires	15	18

SEIGLES. — Malgré la perspective de la taxation, les cours des seigles marquent une augmentation très sensible cette semaine. Sur notre place, on offre des seigles de Bretagne à 28,25 départ et les seigles de la région sont quelquefois tenus jus qu'à 29,50.

On cote :

Seigles du Rhône et de la Loire	29 25	29 50
Seigles de l'Est	29	29
Seigles de Champagne	28 75	29
Seigles du Centre	29	...

AVOINES. — La situation devient de plus en plus critique sur notre place particulièrement. M. Prévaut, président du Syndicat des négociants en grains, est allé la signaler à nouveau à M. le maire de Lyon. Il serait indispensable que l'on rende la liberté de la circulation de ces marchandises dans un rayon assez étendu autour de Lyon, si l'on ne veut pas que les magasins se vident complètement.

En attendant, les affaires sont à peu près nulles et celles exceptionnelles que l'on peut noter révèlent des cours de plus en plus élevés.

Avoines de la région lyonnaise	41	...
noires	41	...
grises	41	...
Les 100 kilos rendus Lyon ou parité.		
Avoines noires du Centre	41	...
Avoines grises d'Anjou-Poitou-Centre	41	...

ORGES. — Tendance soutenue. On tient : orges de Champagne, 38,50 à 39,50; Bretagne, 38 à 38,50; Sarthe et Mayenne, 38 à 39 fr.; Beauce et Gâtinais, 38,50 à 39,50 les 100 kilos départ.

MAIS. — Fermes. On offre : des Indochine en magasin à Marseille, à 34,50; des blancs d'Egypte, mêmes conditions à 33,50 et des blancs d'Egypte gare Marseille, à 34 fr. Le tout logé en toile d'origine.

SARRASINS. — Depuis quarante-huit heures les cours ont notablement monté. On offre peu et de petits lots. On cote : sarrasins de Bretagne, 26,25 à 26,50 les 100 kilos nus départ.

Nous prions instamment nos abonnés de bien vouloir joindre à tout renouvellement d'abonnement ou changement d'adresse, la dernière bande du journal. Cette-ci facilite considérablement nos recherches et évite toute confusion.

Marché de Marseille

Jeudi 20 avril.

BLES DURS. — La prohibition de sortie de l'Algérie et de la Tunisie empêche toute cotation.

BLES TENDRES. — On a traité quelques affaires en blés de pays de 34,50 à 35 fr. (nominal) les 100 kilos départ suivant provenance et éloignement. La Chambre de commerce n'a plus mission d'offrir des blés. C'est le ravitaillement civil qui les répartit sur l'invitation des préfets, aussi bien les blés durs que les blés tendres.

Jeudi 20 avril.

GRAINS GROSSIERS. — Marché calme.

Avoines. — On cote : avoines Algérie-Tunisie manquant.

Maïs. — Maïs Annam disponible, 36,50 logés; maïs Egypte blanc disponible, 33,50 logés; maïs Egypte blanc flottant, 33,50 logés caf.

Caroube. — Caroube d'Afrique, à 26 francs logés les 100 kilos; caroube exotique, 25 fr. palan en vracs.

Marché de Paris

MARCHE LIBRE

Mercredi 19 avril.

La physionomie de notre réunion est à l'image des précédentes. L'assistance est peu nombreuse et les affaires rares. La fermeté domine dans les cours de tous les grains.

Blés. — Il y a des acheteurs mais très peu de vendeurs. On a traité quelques petits lots plutôt exceptionnellement dans les prix de 34,50 à 35 fr. départ.

En blés étrangers, après un début ferme, les marchés américains ont dénoté de la faiblesse sur des ventes motivées par les nouvelles satisfaisantes de la récolte et le manque d'achats pour l'exportation. Hier, la tendance a été plus soutenue, en sympathie avec les marchés du Nord-Ouest et par suite d'une diminution des stocks visibles.

Les cours sont soutenus, mais ne présentent pas en fait des variations bien appréciables sur ceux de mercredi dernier.

On cote : Australie embarquement mars-avril, 43 à 44 fr.; Bluestern Walla embarquement avril 42 à 43 fr.; Northern Manitoba n. 1, embarquement avril-mai, 42 à 43 fr.; dito n. 2, embarquement avril-mai, 41,50 à 42,50; Hardwinter embarquement avril-mai, 38 à 39 fr.; Plata 78 kilos vapeur, embarquement avril-mai, 44 à 45 fr.; dito voilier, embarquement avril-mai, 42 à 43 fr.

Farines. — Tendance ferme. Farines de la boulangerie du camp retranché de Paris, 65 fr. le gros sac.

Les autres sortes se paient de 43,75 à 44 fr. nu ou de 44,75 à 45 fr. les 100 kilos départ.

Issues. — Il n'y a pas beaucoup d'offres mais la demande s'accroît au contraire par suite de la pénurie des avoines et de la difficulté de se procurer des fourrages.

Il en résulte une hausse d'environ 50 centimes.

On tient les sons de la fabrication parisienne, pris aux usines, de 18,50 à 19 fr.; ceux de l'Est, de 18 à 18,50 départ; du Centre, 18,50 à 19 fr. départ de Lyon 18,50, de Marseille tendres 17,50 départ.

Seigles. — En raison du petit nombre d'offres, il n'y a pas beaucoup d'affaires mais la demande reste vive et les cours acquièrent une sérieuse plus-value et se nivellent.

On tient : seigles Champagne, Beauce, Loiret et Centre, 29,50 à 30 fr. les 100 kilos départ.

Avoines. — Les quelques lots d'avoines que l'on peut encore traiter attirent des prix fantastiques. Les acheteurs qui ne peuvent trouver ce dont ils ont besoin n'hésitent pas d'ailleurs à les payer.

On a fait : grises de Beauce, 45,50; grises et noires des autres rayons, 44,50 à 45 fr.; blanches ou jaunes, 43,50 à 44 fr. les 100 kilos rendus Paris.

En avoines étrangères on cote : avoine Plata embarquement avril-mai, 36,50 à 37,50; dito Amérique embarquement avril-mai, 38 à 39 fr.; dito Espagne embarquement prompt 37 à 37,80.

Orges. — On note encore une légère hausse.

On tient départ : Bretagne, 36 à 37 francs; Sarthe-Mayenne, 38 à 39 fr.; Beauce, 39 à 39,50; Gâtinais, 39,50 à 40 fr.

Pour les eszourgeons, on tient aux 100 kilos départ, les provenances de Beauce, de 38,50 à 39 fr.; de Champagne, de 38,25 à 38,50; du Poitou et des Charentes, 38 à 38,25. Les acheteurs sont assez réservés.

Maïs. — On cote : maïs Plata embarquement avril, de 35,50 à 36 fr.; embarquement mai-juin, de 35 à 35,50; dito Amérique embarquement avril-mai, 34,50 à 35 fr.; dito Egypte embarquement avril, 33,50 à 34 fr.; dito Indochine embarquement flottant, 33 à 34 francs.

La tendance est plus ferme; demande active.

Sarrasins. — La tendance est plus ferme, les prix paraissent subir l'influence de la rareté et de la cherté des issues. On tient aux 100 kilos départ : Bretagne, 26 fr.; Normandie et Manche, 26,50.

Marché de Bordeaux

Mardi 18 avril.

Blés. — Il y a plus de trois mois que nos minotiers ont versé des fonds pour avoir du blé, mais ils ne voient rien venir, ou bien peu de chose. Le ministère du commerce a annoncé pour ce mois-ci des quantités assez importantes, il serait à souhaiter qu'elles arrivent bientôt. De cette situation, il résulte que la meunerie se jette sur les blés indigènes qui sont très demandés, mais peu offerts par suite des nombreuses réquisitions et des interdictions de sortie, tout aussi nombreuses, ce qui a fait une hausse d'environ de 0,25 à 0,40 dans les cours, suivant les provenances. On cote : blé du Centre, de 34,25 à 34,35; du Nord, 33,75;

Loiret, Eure-et-Loir, Sarthe, de 34 à 34,25, le tout départ.

Farines. — La mairie et la préfecture ne pouvant arriver à alimenter la demande de la boulangerie, il l'ensuit une hausse du commerce de 0,25 à 0,50 par 100 kilos et le commerce vend couramment 46 fr., tandis que la mairie tient les américaines toujours 44,50 et la préfecture les farines entières 74 % à 43 fr.

Farines de riz. — Cet article manque et recherché par la boulangerie; il est coté 52 fr. les 100 kilos logés.

Issues. — Sons gros froment, 21 fr.; moyens, 20 fr.; remoulages blancs, de 22 à 23 fr.; repasses fines, de 20 à 21 francs; ordinaires, de 18 à 19 fr. les 100 kilos Bordeaux.

Seigles. — On cote 28,50 départ Touraine-Loiret.

Orges. — 36 fr. les 100 kilos départ.

Avoines. — Extrêmement rare, partout les interdictions de sortie arrêtent tout mouvement d'affaires et les stocks manquent sur notre place. Il est très difficile de s'approvisionner, et on paie jusqu'à 40 fr. départ Poitou-Centre, le peu que l'on peut se procurer. Nous serions enfin heureux d'être fixés au sujet de la taxe et savoir les effets qu'elle produira, quoique nous litions beaucoup qu'elle améliore la situation. Pour taxer une chose, il faut qu'elle existe et jusqu'à ce moment, l'avoine paraît ne pas exister... C'est peut-être pour cela que nos députés sont indécis à l'appliquer, car le remède serait peut-être pire que le mal, il faudrait de l'im- portation pour combler les vides et le C. A. F. en avoines d'Amérique, embarquement avril-mai vaut de 37 à 38 fr. et les Plata de 35 à 36 fr. Une taxe ne peut donc pas être inférieure aux prix mondiaux, les choses resteront donc, d'après nous, en état.

Maïs. — Le livrable embarquement avril-mai est coté 34,75 les 100 kilos logés qui Bordeaux; le maïs de semence Landes est bien tenu avec tendance de hausse, vu la petitesse de la récolte de cette année et aussi le manque à peu près complet de maïs Plata qui venaient compenser les autres années les prix des maïs de l'ave. Un autre facteur actif de la demande est le manque à peu près complet de wagons, ce qui retarde les livraisons. Les maïs reux des Landes sont cotés 28,50 et les blancs 27,75 les 75 kilos logés départ.

Marché de Toulouse

Lundi 17 avril.

Le Syndicat général des grains, céréales et farines de Toulouse et de la région, nous communique les cours suivants :

Seigle, de 22 à 22,50 les 75 kilos; orge, de 21 à 22 fr. les 60 kilos; avoine, 20 à 21,50 les 50 kilos; maïs blanc, de 27 à 27,50 les 75 kilos; haricots, de 58 à 60 francs l'hectolitre; fèves, de 23 à 24 fr. les 65 kilos; vesces noires, de 22 à 22,50 les 80 kilos.

R. G. de 23 à 24 fr.; repasses, de 19 à 20 fr.; sons, 19,50 les 100 kilos.

LA DECLARATION D'ENSEMENCEMENT DES BLES DE PRINTEMPS

La période pendant laquelle les agriculteurs devront faire la déclaration de la superficie ensemencée par eux en blé de printemps, qui devait prendre fin le 15 avril en vertu de l'article 2 du 14 mars 1916, est prorogée jusqu'au 15 mai.

COURS DES CHANGES

Jeudi 20 avril.

A Paris. — Londres, 28,29 à 28,34; Nerviég, 1,765 à 1,805; Danemark, 1,745 à 1,785; Portugal 4 fr. à 4,20; Espagne, 5,765 à 5,825; Petrograd 1,84 à 1,90; Holland, 2,50 à 2,54; Suède 176,50 à 180,50; Italie 94,50 à 93,50; Suisse 144,50 à 146,50 New-York 5,915 à 5,975.

A Genève. — Aux changes, grosse hausse du Hollandais.

Voici les cours : Paris 86,80 à 87 (+ 0,05); Italie 79,85 à 79,95 (- 0,10); Londres 24,65 à 24,69 (+ 0,01); Hollande 219 (+ 4 fr.); Allemagne 94,95 à 95,05 (+ 0,25); Autriche 65,95 (+ 0,05); New-York 5,43 à 5,47 (- 0,04).

Adjudications, Ventes ET ACHATS PUBLICS

MINISTERE DE LA GUERRE

Fourrages à la ration
Résultats
Tulle (Corrèze), 15 avril. — Fourniture de fourrages à la ration pour la place de Tulle.
Adjudicataire : Guillon à Seychalles (Puy-de-Dôme).
Ont soumissionné : Régi Noël, à St-Antoine (Tarn-et-Garonne); Chanal, 31 place Chavanelle, à St-Etienne; Aumont, négociant à Beaulieu.
Pour la place de Brive.
Adjudicataire : Guillon, Seychalles (Puy-de-Dôme).
Ont soumissionné : Chanal, 31, place Chavanelle, à St-Etienne; Magne, rue Blaise-Reynal, à Brive; Régi Noël, à Antonin (Tarn-et-Garonne).

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES
Avis
Lyon. — Le samedi 29 avril, à 2 heures du soir, sur la place du Marché aux chevaux à Lyon-Perrache, les Domaines vendront 12 chevaux réformés des chasseurs d'Afrique et 6.000 kilos de paille de couchage du 10^{er} régiment d'infanterie.
Lyon. — Les mardi 2 et mercredi 3 mai, à 2 heures du soir, au parc d'artillerie de Lyon, les Domaines vendront divers voitures de réquisition au comptant et 5 % en sus.
Châtillon-sur-Chalaronne (Ain). — Le samedi 29 avril, à 10 heures du matin, sur le champ de foire, il sera procédé par le Receveur des Domaines à la vente aux enchères de 48 juments réformées. Au comptant et 5 % en sus.

PAILLES-FOURRAGES
Lyon, 21 avril. — L'interdiction de sortie et le manque de matériel empêchent à nouveau de pouvoir traiter, et malgré la bonne demande et les bons prix que paieraient les acheteurs on

ne peut pour ainsi dire rien faire et cependant il y a de gros stocks.

On cote à la tonne, sur wagon gares départ des régions d'expédition :

Paille froment lièvre, Forez, Velay, Auvergne	60 62
Paille froment alimentaire, Forez-Velay-Auvergne	62 68
Paille seigle bleu, machine, Forez-Velay	80 85
Paille seigle machine, Forez-Velay	75 78
Paille seigle bleu triée, Forez-Velay	12 125

Poins. — Aucun changement dans la situation, les transactions sont toujours à peu près nulles.

On cote à la tonne, sur wagon gares départ des régions d'expédition :

Poins pressés, Forez, Velay, Douva, Jura	9 105
Joins vrac Forez-Velay	95 10

Bordeaux, 20 avril. — On cote gare Bordeaux, wagons complets : foin naturel pressé, 10 fr.; luzerne, 9,75; foin fro- cent pressé, 8,75 les 100 kilos; foin botté 5 kilos, 65 fr. les 600 kilos; paille bettes 5 kilos, 50 fr. les 500 kilos; paille seigle, 8,75 les 100 kilos.

Paris, 19 avril. — Malgré les arrivages plus importants, la tendance est très ferme et les prix en nouvelle hausse, en raison des demandes actives de la graineterie qui a pu difficilement s'approvisionner aux marchés précédents.

On cote : luzerne, première qualité, de 78 à 85 fr.; deuxième qualité, de 75 à 78 francs; foin, 76 à 84 fr.; 72 à 76 fr.; regain de luzerne, 75 à 78 fr.; 70 à 75 fr.; paille de blé, 50 à 55 fr.; 48 à 50 fr.; paille d'avoine, 48 à 52 fr.; 45 à 48 fr.; paille de seigle, 36 à 38 fr.; 32 à 35 fr. (Les 104 bottes de 5 kilos environ, francs dans Paris).

Varennes-sur-Allier (Allier), 18 avril. — On cote : foin première qualité, 40 à 45 fr.; luzerne, de 35 à 40 fr.; paille de froment pour lièvre, de 20 à 25 fr.; paille d'avoine, 17 fr. les 500 kilos. Tendance calme.

GRAINS FOURRAGERES

Paris, 20 avril. — Bonne demande sur toutes les sortes dont les prix sont fermes.

Nous cotons suivant qualités : trèfle violet de 100 à 140 fr.; luzerne 180 à 250 fr.; minette de 60 à 75 fr.; trèfle hybride de 160 à 200 fr.; trèfle blanc, de 300 à 450 fr.; raygrass Anglais et Italie, de 85 à 90 fr.; sainfoin simple et double, de 32 à 38 fr.; vesces, de 30 à 40 fr.; maïs suivant variétés et qualités de 35 à 45 fr.; pois de 40 à 50 fr.

POMMES DE TERRE

Lyon, 21 avril. — Les cours se maintiennent sans grand changement, les acheteurs attendent avant de traiter que la taxation soit faite ne voulant pas courir de risques. Les vendeurs ne sont nullement décidés à baisser et n'offrent que par petites quantités, et comme il y a quelques besoins, on traite assez facilement.

On cote à la tonne, sur wagons gares départ des régions d'expédition :

Early rose, Orléans, Anjou, Poitou	230 25
Touraine	230 25
Early rose, Jura, Saône-et-Loire	180 190
Jaune Précoce, Auvergne	200 210
Institut de Beauvais, Mayenne, Creuse, Limousin	180 200
Institut de Beauvais, Jura, Saône-et-Loire	175 185
Fourniture, Jura, Saône-et-Loire	15 17
Nièvre, Côte-d'Or	15 17

Bordeaux, 20 avril. — Ces derniers jours ont vu de hauts prix pour la pomme de terre, vu la rareté et la demande constante, on a payé la jaune des Charentes jusqu'à 240 fr. la tonne Bordeaux. La demande s'est un peu calmée par suite de l'annonce de l'achat de pommes de terre en Italie par le gouvernement, cependant on traite encore du disponible ou prompt à 220 fr. la tonne Bordeaux. Les autres qualités valent autour de : Beauvais, 190 à 200 fr.; impérial, 180 à 190 fr.; mélangées, 188 fr. départ Centre.

Paris, 19 avril. — En attendant qu'on puisse importer, la fermeté persiste sur toutes les variétés. La demande est active; nous sommes en carême et le temps est frais. La Hollande est épuisée et l'on ne trouve plus de strazeelle.

On cote aux 1.000 kilos, marchandise rendue en gares de Paris : sarcelle rouge de Gâtinais, 330 à 340 fr.; sarcelle rouge de Rouen, 330 à 340 fr.; ronde jaune, 250 à 260 fr.; early rose du Centre, 205 à 215 fr.; Institut de Beauvais 180 à 200 francs.

Orthez (Basses-Pyrénées), 18 avril. — On cote : pommes de terre early, 26 francs; jaunes, 20 fr.; éarly, 26 fr. l'hectolitre.

Varennes-sur-Allier (Allier), 18 avril. — On cote : pommes de terre éarly, de 220 à 300 fr.; Beauvais, de 140 à 150 francs les 1.000 kilos.

PAQUELET (maison Moussier), courtier, spécialisé en pommes de terre, semences et consommation.
Lyon, 5, rue de la Barre, 5, Lyon.

J. WALLARD, représentant, MARSEILLE — Fourniture de terre, fourrages et pailles.
Pommes de terre de toutes provenances, semences, consommation, Oignons, Carottes, radis, Pot. F. QUATRE, courtier, rue Part-Dieu, Lyon. Adresser : Quatre-vein 7 T44n 52-97

NOIX CERNEAUX

Lyon, 21 avril. — La situation des cerneaux pour l'hullerie, au lieu de s'améliorer, paraît vouloir s'accroître du côté du calme. En effet, depuis quelques temps les fabricants ne demandent rien, et paraissent plutôt disposer à cesser ou tout au moins ralentir dans une large mesure leur fabrication. C'est là la conséquence des difficultés qu'ils éprouvent à écouler leurs produits.

Nous devons ajouter que si les acheteurs sont de plus en plus rares, les vendeurs de leur côté se tiennent sur un grand réserve. Dans ces conditions, il nous est très difficile de donner des cours sérieux, nous cotons donc nominalement : cerneaux du Dauphiné, 145 à 148 francs; du Périgord, 105 à 110 fr.; de l'Aveyron et de la Vienne, 100 fr. les 100 kilos départ.

LEGUMES SECS

Bordeaux, 20 avril. — Les légumes secs sont délaissés. On cote : haricots Landes surchoix, 90 fr.; extras, 88 fr.; moyens, 82 fr.; cocos, 83 fr.; ling., 85 francs; gros riz, 82 fr.; pois ronds, 105 francs; pois cassés, 145 fr. les 100 kilos départ.

Paris, 19 avril. — On cote : chevriers verts, 90 à 92,50 Paris; suisses ligots du Nord, 86 fr. Paris; fagoclets blancs du Nord, 85 fr. Paris; nains, 81 fr. Paris; plats du Midi, 80 à 87 fr. départ; pois cassés du Nord, 140 à 160 fr.; pois cassés

étrangers, 105 à 125 fr.; suisses rouges, 84 fr.; Chartres, 82 fr.; rognon de coq, 85 fr.; autre couleurs de pays, 75 à 79 fr.; fèves décortiquées pour potages, 59 fr. Paris, le tout aux 100 kilos.

Le marché est en hausse sur les fagoclets verts, prix fermes sur les autres sortes de haricots, la difficulté des transports aidant.

Orthez (Basses-Pyrénées), 18 avril. — On cote : haricots, de 63 à 64 fr. l'hectolitre.

TOURTEAUX

Lyon, 21 avril. — Plus nous avançons dans la saison, plus la demande des tourteaux pour le bétail va en diminuant...

METAUX

Paris, 17 avril. — Les prix des métaux ci-après sont la reproduction du prix courant légal (cote officielle hebdomadaire) des marchandises en gros sur la place de Paris...

ACHATS POUR L'ARMÉE EN ALGERIE

FOINS

En raison des besoins des armées, l'Administration militaire est disposée à acquiescer, avec promptitude, toutes quantités de foin pressé, de la récolte de 1916...

MOUTONS

La Commission d'achat des ovins pour l'armée appelle l'attention des propriétaires de moutons sur les dispositions suivantes...

LA TAXATION de l'Avoine, du Seigle, de l'Orge, des Sons et des Issues

Au « Journal Officiel » du 19 avril a été promulguée la loi autorisant les ministères de l'Agriculture, de l'Intérieur, du Commerce, de l'Industrie, des Postes et Télégraphes à fixer les prix limites...

Les Peaux de chèvre du Maroc

Par ordre du général de division, commandant en chef, sont prohibées à dater du 5 avril la sortie et la réexportation en suite de dépôt, de transit, de transbordement ou d'admission temporaire hors de la zone française de l'Empire chérifien des peaux de chèvres en poils...

LA TAXATION DES DENRÉES

Le projet de loi que nous avons publié à propos duquel nous donnons à notre première page quelques extraits de la discussion qui a eu lieu au Sénat...

Chemin de fer Paris-Lyon-Méditerranée

Stations thermales Vichy, Aix-les-Bains, Evian-les-Bains, Vals-les-Bains, Allevard, Besançon, Thonon-les-Bains, St-Gervais-les-Bains, Le Fayel, Uriage, Châtellugny, Royat, Saint-Nectaire...

Le numéro de Pâques des Annales est un monument élevé à la Confiance et à l'Espoir. Il contient de superbes textes littéraires et patriotiques de Louis Barthou, René Bazin, Emile Faguet, Henri de Régnier, Yvonne Sorey, Chrysalyse...

BIBLIOGRAPHIE

Le numéro de Pâques des Annales est un monument élevé à la Confiance et à l'Espoir. Il contient de superbes textes littéraires et patriotiques de Louis Barthou, René Bazin, Emile Faguet, Henri de Régnier, Yvonne Sorey, Chrysalyse...

Marchés aux Grains

Nouvelles des récoltes en terre Orthez (Basses-Pyrénées), 18 avril. — Marché assez bien approvisionné. Nous cotons : blé ordinaire, de 27 à 28 francs les 80 kilos; avoine grise d'hiver, 21 fr. les 50 kilos; maïs, de 26 à 27 fr. l'hectolitre.

AVIS AUX ÉLEVEURS

Disponibilités en jeune bétail Drôme. — Le directeur des services agricoles du département de la Drôme fait savoir que les éleveurs pourraient se procurer dans ledit département des veaux femelles et des génisses de la race Villard de Lans.

CONSEILS ÉCONOMIQUES RÉGIONAUX

Les résultats obtenus par l'institution dans chaque région agricole des conseils économiques régionaux institué par la loi du 11 mars 1914, ont été très satisfaisants. En effet, les fabrications françaises qui, au cours de la campagne viticole 1914-1915, n'avaient fabriqué que 14.000 tonnes environ, arrivèrent vraisemblablement pour la campagne actuelle à une production de 25.000 tonnes.

jours on aura doublé le caf des gelées blanches. Dans le Midi la baisse des vins semble enrayée pour le moment et les cotes ne s'inscrivent pas au dessous de 65 fr. Toutefois les hauts prix paraissent bien dégrader, la consommation s'est beaucoup rejetée sur les cidres. Des perspectives favorables du vignoble seront un autre argument contre eux.

MARCHE DU LUNDI 17 AVRIL

Porcs. — Amenés : 578; renvoyés : 100. — Malgré les 660 porcs que nous avions de moins que lundi dernier, notre marché a pour ainsi dire complètement manqué d'activité. Les acheteurs étaient moins nombreux que d'habitude, ce qui a rendu la vente assez laborieuse et produit une nouvelle baisse d'environ 5 centimes par livre. On payait la première qualité de 1,06 à 1,10; la seconde de 1,01 à 1,03; la troisième de 0,90 à 0,95 le demi-kilo.

MARCHE DU MARDI 18 AVRIL

Porcs. — Amenés : 1.002; entrés aux abattoirs : 265; au total : 1.267. Comme apport, notre marché était sensiblement le même que mardi dernier avec seulement 44 têtes de moins. Les affaires se sont montrées actives car nous avions affluence d'acheteurs, notamment du Midi qui ont fait des prélèvements d'une certaine importance surtout dans le bon marché de Pâques laissé à désirer en beauté et en qualité alimenté par les limousins et bourbonnais, quelques beaux spécimens de race nivernaise, charollais étaient représentés. Nous avons constaté une certaine fermeté dans les transactions, les cours ont subi une progression de 4 à 5 centimes par livre.

MARCHE DU MERCREDI 19 AVRIL

Moutons. — Cette semaine nous avons eu aucun arrivage africain. Pour les Pays nous avions 2.246 têtes exposées sur le marché. L'apport a été de 700 moutons en moins que la semaine dernière, aussi les cours ont subi une augmentation de 75 à 90 fr. par 100 kilos.

MARCHE DU JEUDI 20 AVRIL

Moutons. — Amenés : 407; renvoyés : 00. — La vente s'est faite assez facilement étant donné que la marchandise était en petite quantité. On payait la première qualité de 1,69 à 1,73; la seconde de 1,60 à 1,64; la troisième de 1,45 à 1,51 le demi-kilo.

MARCHE DU VENDREDI 21 AVRIL

Bœufs. — Amenés : 291; entrés aux abattoirs : 284; au total : 575. L'apport de ce jour était pour ainsi dire le même avec seulement 15 têtes en moins que sur le marché de vendredi dernier. Les transactions ont été difficiles, mais en raison des besoins de la boucherie et du manque de marchandise du marché de mardi dernier, les prix payés sont restés à peu près les mêmes que ceux pratiqués au précédent marché.

MARCHE DU LUNDI 17 AVRIL

Bœufs... 2349 2176 272 261 248 Vaches... 1148 1004 272 261 249 Taureaux... 395 374 244 224 224 Veaux... 1664 1484 324 304 234 Porcs... 4167 4164 364 334 294

Paris-La Villette

MARCHE DU LUNDI 17 AVRIL Bœufs... 2349 2176 272 261 248 Vaches... 1148 1004 272 261 249 Taureaux... 395 374 244 224 224 Veaux... 1664 1484 324 304 234 Porcs... 4167 4164 364 334 294

Bulletin des Vins et Alcools

Dans les vignobles ou le bois n'a pas été trop abîmé par les maladies cryptogamiques la situation est satisfaisante. L'abaissement de température a retardé le départ des bourgeons et d'ici quelques

1,32; choletais, nantais, vendéens, 0,88 à 1,04; sortes de fournitures, 0,85 à 1,02; viandes à saucissons, 0,82 à 0,87. Vaches. — Bonnes génisses, 1,29 à 1,38; vaches d'âge, 0,95 à 1,04; petites vaches de toutes provenances, 0,78 à 0,94.

MARCHE DU JEUDI 20 AVRIL

Bœufs... 949 949 272 262 244 Vaches... 445 445 272 262 244 Taureaux... 181 181 244 232 218 Veaux... 837 837 310 284 214 Moutons... 4019 4019 364 334 294 Porcs... 1913 1913 340 330 310

MARCHE DU LUNDI 17 AVRIL

Porcs. — Amenés : 578; renvoyés : 100. — Malgré les 660 porcs que nous avions de moins que lundi dernier, notre marché a pour ainsi dire complètement manqué d'activité. Les acheteurs étaient moins nombreux que d'habitude, ce qui a rendu la vente assez laborieuse et produit une nouvelle baisse d'environ 5 centimes par livre.

MARCHE DU MARDI 18 AVRIL

Porcs. — Amenés : 1.002; entrés aux abattoirs : 265; au total : 1.267. Comme apport, notre marché était sensiblement le même que mardi dernier avec seulement 44 têtes de moins. Les affaires se sont montrées actives car nous avions affluence d'acheteurs, notamment du Midi qui ont fait des prélèvements d'une certaine importance surtout dans le bon marché de Pâques laissé à désirer en beauté et en qualité alimenté par les limousins et bourbonnais, quelques beaux spécimens de race nivernaise, charollais étaient représentés.

MARCHE DU MERCREDI 19 AVRIL

Moutons. — Cette semaine nous avons eu aucun arrivage africain. Pour les Pays nous avions 2.246 têtes exposées sur le marché. L'apport a été de 700 moutons en moins que la semaine dernière, aussi les cours ont subi une augmentation de 75 à 90 fr. par 100 kilos.

MARCHE DU JEUDI 20 AVRIL

Moutons. — Amenés : 407; renvoyés : 00. — La vente s'est faite assez facilement étant donné que la marchandise était en petite quantité. On payait la première qualité de 1,69 à 1,73; la seconde de 1,60 à 1,64; la troisième de 1,45 à 1,51 le demi-kilo.

MARCHE DU VENDREDI 21 AVRIL

Bœufs. — Amenés : 291; entrés aux abattoirs : 284; au total : 575. L'apport de ce jour était pour ainsi dire le même avec seulement 15 têtes en moins que sur le marché de vendredi dernier. Les transactions ont été difficiles, mais en raison des besoins de la boucherie et du manque de marchandise du marché de mardi dernier, les prix payés sont restés à peu près les mêmes que ceux pratiqués au précédent marché.

FOIRES ET MARCHÉS

Autun (Saône-et-Loire), 15 avril. — Foire plutôt petite en bêtes à corne; le tout est enlevé de bons prix plutôt en hausse sur le dimanche. Foire presque point de bœufs de 4 à 5 ans.

Paris-La Villette

MARCHE DU LUNDI 17 AVRIL Bœufs... 2349 2176 272 261 248 Vaches... 1148 1004 272 261 249 Taureaux... 395 374 244 224 224 Veaux... 1664 1484 324 304 234 Porcs... 4167 4164 364 334 294

Grenoble (Isère). — Mercuriale du 11 au 14 avril : Bœufs : 20, 41e qualité, 255 francs les 100 kilos; 2e qualité, 250 fr; 3e qualité, 245 fr. — Prix extrêmes : de 240 à 260 francs.

MARCHE DU JEUDI 20 AVRIL

Bœufs... 949 949 272 262 244 Vaches... 445 445 272 262 244 Taureaux... 181 181 244 232 218 Veaux... 837 837 310 284 214 Moutons... 4019 4019 364 334 294 Porcs... 1913 1913 340 330 310

MARCHE DU LUNDI 17 AVRIL

Porcs. — Amenés : 578; renvoyés : 100. — Malgré les 660 porcs que nous avions de moins que lundi dernier, notre marché a pour ainsi dire complètement manqué d'activité. Les acheteurs étaient moins nombreux que d'habitude, ce qui a rendu la vente assez laborieuse et produit une nouvelle baisse d'environ 5 centimes par livre.

MARCHE DU MARDI 18 AVRIL

Porcs. — Amenés : 1.002; entrés aux abattoirs : 265; au total : 1.267. Comme apport, notre marché était sensiblement le même que mardi dernier avec seulement 44 têtes de moins. Les affaires se sont montrées actives car nous avions affluence d'acheteurs, notamment du Midi qui ont fait des prélèvements d'une certaine importance surtout dans le bon marché de Pâques laissé à désirer en beauté et en qualité alimenté par les limousins et bourbonnais, quelques beaux spécimens de race nivernaise, charollais étaient représentés.

MARCHE DU MERCREDI 19 AVRIL

Moutons. — Cette semaine nous avons eu aucun arrivage africain. Pour les Pays nous avions 2.246 têtes exposées sur le marché. L'apport a été de 700 moutons en moins que la semaine dernière, aussi les cours ont subi une augmentation de 75 à 90 fr. par 100 kilos.

MARCHE DU JEUDI 20 AVRIL

Moutons. — Amenés : 407; renvoyés : 00. — La vente s'est faite assez facilement étant donné que la marchandise était en petite quantité. On payait la première qualité de 1,69 à 1,73; la seconde de 1,60 à 1,64; la troisième de 1,45 à 1,51 le demi-kilo.

MARCHE DU VENDREDI 21 AVRIL

Bœufs. — Amenés : 291; entrés aux abattoirs : 284; au total : 575. L'apport de ce jour était pour ainsi dire le même avec seulement 15 têtes en moins que sur le marché de vendredi dernier. Les transactions ont été difficiles, mais en raison des besoins de la boucherie et du manque de marchandise du marché de mardi dernier, les prix payés sont restés à peu près les mêmes que ceux pratiqués au précédent marché.

FOIRES ET MARCHÉS

Autun (Saône-et-Loire), 15 avril. — Foire plutôt petite en bêtes à corne; le tout est enlevé de bons prix plutôt en hausse sur le dimanche. Foire presque point de bœufs de 4 à 5 ans.

Paris-La Villette

MARCHE DU LUNDI 17 AVRIL Bœufs... 2349 2176 272 261 248 Vaches... 1148 1004 272 261 249 Taureaux... 395 374 244 224 224 Veaux... 1664 1484 324 304 234 Porcs... 4167 4164 364 334 294

PETITES ANNONCES

TARIF ET CONDITIONS

Sous cette rubrique, nos abonnés et lecteurs désireux de vendre ou d'acheter un fonds de commerce, un produit quelconque, du matériel neuf ou d'occasion, de trouver un employé sérieux, un associé, un commanditaire, de même que ceux à la recherche d'une situation pour eux ou un tiers auquel ils s'intéressent, pourront faire paraître des annonces aux conditions suivantes :

Cinquante centimes par ligne de 30 lettres ou signes et par annonce publiée moins de dix fois.

Quarante centimes par ligne de 30 lettres ou signes et par annonce insérée au moins dix fois.

Toute ligne commencée sera facturée pour une ligne entière.

Le texte des annonces devra être adressé à la Direction du Journal, sur feuille détachée, très lisiblement écrit et accompagné du montant.

MATERIEL NEUF ET D'OCCASION

On DESIRE ACHETER une petite motocyclette d'occasion. S'adresser François, n° 5.474, Bureau du Journal.

ON DEMANDE un bon pétrin mécanique d'occasion.

S'adresser Minoterie de Sept-Fons, par Dompierre-sur-Besbre (Allier).

FONDS DE COMMERCE

GRAND BEAU CAFE réparé à neuf, bien situé, à Vienn (Isère), à vendre, cause de maladie, sacrifié. Prix : 6.000 fr. S'adresser à M. Robin, Bureau du Journal, n° 184.

ON DEMANDE à louer ou à acheter une fromagerie dans bon pays herbager. Faire connaître prix et conditions à M. Jules, Courrier du Commerce.

OFFRES ET DEMANDES D'EMPLOIS

MONSIEUR âgé de 48 ans, connaissant l'Espagnol, désire place de voyageur dans maison d'alimentation ou de chaussures, de préférence dans la région du Midi de la France, Algérie, Maroc ou Espagne. Bonnes références. S'adresser, Saphore, Bureau du Journal, 82.

JEUNE FILLE demande place écritures et comptabilité.

Delaye, 47, grande-rue, à Caluire.

OFFRES DE MARCHANDISES

A VENDRE bonne occasion, mille sacs vides à sel. Bon état. S'adresser à M. François, Courrier du Commerce.

FOINS A VENDRE. Prendre l'adresse au Courrier du Commerce, n° 190.

A VENDRE OU A LOUER

A LOUER à Besançon, pour le 1^{er} octobre prochain, vastes locaux et dépendances occupés présentement par M. Humbert, négociant en grains et fourrages. S'adresser à M. Perrot, ex-négociant en grains et fourrages, 35, avenue Carnot à Besançon (Doubs).

DEMANDES D'ACHATS

ON DEMANDE 100 tonnes paille avoine pressée. Faire offres à M. H. Meleau, à Limoges (Haute-Vienne).

REPRESENTATION

MAISON SUISSE d'appareils pour meunerie demande représentants en agriculture, meunerie, produits chimiques, etc., pour la vente de leurs appareils. S'adresser Fiechter 40, avenue Délémont, Bâle.

DIVERS

ACHETERAIT bonne machine à sérier d'occasion. Faire offres à Louis, Bureau du Journal, 25.

VOUDRAIS entrer en relations avec négociants en gros en huile d'olive, bonnes affaires. M'écrire : A. Paris, Sartène (Corse).

FABRICANTS FRANÇAIS de produits alimentaires, objets manufacturés, liquides, etc., etc., qui désirent un débouché au Maroc, écrivez à M. Et. Lauzet, à Rabat (Maroc). Maison de représentation, dépôt de produits alimentaires, fondée en 1909.

ON DEMANDE UNE MARRAINE

Emile LESSEIGNE, maréchal des logis belge, artillerie de siège, baraque Hendrik, à Oldebroek (Hollande), demande une marraine française de guerre. Je suis sans nouvelles de ma famille, restée en Belgique depuis le début de la guerre.

Les Annonces et Réclames du Courrier du Commerce sont reçues dans ses bureaux, cours de la Liberté, 67, Lyon.

BUREAU DES DOMAINES DELYON

Les Mardi 2 et Mercredi 3 mai 1916, à deux heures du soir, au Parc d'artillerie de Lyon.

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

DE VOITURES DE RÉQUISITION

convenant aux commerçants, industriels, camionneurs, agriculteurs, etc., savoir :

Omnibus de gare, Jardinières, Charrettes, Chars, Charlots, Camions, Tombeaux, Voitures de livraison, Paires de Roues, Essieux, Voitures de marchands de charbon.

La vente aura lieu au comptant avec 5 % en sus, par unité et par lots de plusieurs voitures, au gré des amateurs. Pour examiner les voitures, s'adresser au Parc d'artillerie de Lyon.

L'inspecteur des Domaines, RATHEAUX.

UN VITICULTEUR

offre les vins de sa récolte garantis naturels

L'hecto au 1 ^{er} choix	La barrique de 225 litres	Le 1/2 hecto au 1 ^{er} choix	Le 1/2 barrique de 112 litres
1915	1915	1915	1915
1914	1914	1914	1914

Sur gare de départ contre remboursement, sans escompte. S'adr. en toute confiance au DOMAINE SAINTE-CECILE, par Roujau (Hérault) - Echantillon gratis.

BUREAU DES DOMAINES DE LYON

Le Samedi 29 avril 1916, à deux heures du soir, sur la place du Marché aux Chevaux, à Lyon-Perrache,

Vente aux Enchères Publiques

DE 1^{er} 12 CHEVAUX RÉFORMÉS des Chasseurs d'Afrique

Tous les amateurs, marchands de chevaux, commerçants, industriels, agriculteurs, éleveurs, etc., seront admis à enchérir; aucun certificat ne sera exigé.

2^e 6.000 kil. de PAILLE DE COUCHAGE du 103^e régiment territorial d'infanterie. Vente au comptant et 5 % en sus. La vente aura lieu sans aucune garantie dans l'article 2 de la loi du 22 février 1905.

L'inspecteur des Domaines, RATHEAUX.

ESSAYEZ les Huiles d'Olive de L'HOUILIER, 19, r. d'Aguesseau, LYON

et vous ne direz plus qu'à LYON on ne trouve pas de

BONNE HUILE D'OLIVE

Nos qualités recommandées :

- 1^{re} Huile d'olive stérile, garantie pure... 2 40
- 2^e Huile de table supérieure Le Phénix... 3 40
- 3^e Huile blanche supérieure La Délicieuse... 1 70

Livraison franco domicile.

L. GÉRANT : L. GODARD, Imp. du Commerce, L. GODARD à LYON, 9 et 11, rue Villeroi, Lyon.

LE FIGARO
Dix centimes le N° d. toute la France. Abon. : 3 m. 9 fr.; 6 m., 18 fr.; un an, 34 fr.
Rédacteurs en chef : M. A. Capus, de l'Académie Française; M. Robert de Flers.
Tous les mercredis : Dessin de Forain. Tous les mardis : article de M. Maurice Donnay. Tous les jours : Les commentaires de Polybe sur la Guerre.
Publicité : La publicité de « Figaro » est la plus efficace et la plus recherchée. S'adr. à l'Administration du Journal, 26, rue Drouot, Paris.

BOYAUX
Si vous voulez être servi bien et rapidement en BOYAUX de toutes sortes adressez-vous à
B. KONRAD
Près les Abattoirs - DIJON
Téléph. 208 Ad. Télég. BOYKON-DIJON

MEUNIERS
— Ne perdez pas votre temps —
— à laver vos cylindres —
Ecrivez à
L. GESBRON, constructeur, Angers

TAILLEUR
TÉLÉPHONE 35-28
Ange BALLESTEROS
Cours de la Liberté, 68
— LYON —
COUTURIER

MOULIN UNIVERSEL "TRIPLEX"
(Construction Suisse)
POUR BROYER, MOUDRE, TAMISER en une seule opération et avec une surprenante capacité toutes les matières dures et tendres. A n'importe quel degré de finesse voulu.
TRÈS AVANTAGEUX pour l'Agriculture et la Meunerie
H. FIECHTER, BALE
Maison Suisse, fondée en 1891

Cuirs et Peaux en Poils
ACHATS DIRECTS À LA BOUCHERIE
VERJUS FRÈRES
Ancienne Maison J. VERJUS et G. MORIN fondée en 1853
47, Chemin de Pré-Gaudry, 47
Téléph. : 54-39 LYON Téléph. : 54-39

Pour vos Imprimés adressez-vous à
L'Imprimerie du Commerce
rue Villeroi 9 et 11, LYON

A. AUBERT & C^{ie}
DIJON
Matériel, Ustensiles
et Fournitures générales pour Bouchers et Charcutiers
RÉPARATIONS

NOUVELLES MACHINES DE MEUNERIE
BROSSES A SONS BROSSES A BLÉ
Toutes ces Machines sont construites sur le même principe, elles nécessitent un emplacement très restreint : prennent peu de force, sont d'une installation facile. Par leur application la meunerie est considérablement avancée et le plus grand rendement est obtenu.
G. & A. CUSSON Frères & C^{ie}
CONSTRUCTEURS à CHATEAUROUX (Indre)
EXTRACTEURS DÉTACHEURS
MAISON FONDÉE en 1848
BLUTERIE HÉLICOÏDE à MOUVEMENT RELATIF. La Bluterie la plus puissante qui existe, Grains et refus complètement dépourvus de farine. Donne des farines fines, rondes et sans pigures; peut bluter les matières les plus difficiles.

Commerce, Industrie, Agriculture
ADRESSES RECOMMANDÉES
A. BRUNET fils et ROGER, 40, quai de Bourgogne, Bordeaux
LUCIEN LAVIE, courtier, 41, rue d'Army, Chartres (Eure-et-Loir), cidres du Perche
CONTENTIEUX-TRANSPORTS Maurice WERNERT, 56, cours Morand, Lyon. Téléph. 63-25. Réclamations et procès contre les Cies de chemins de fer.
BOUILLONS ET POTAGES Marque Française L'AIGLE, Les Fils Burel, 8 et 10, rue des Tuileries, Lyon-Vaise.
FECLUE DE POMME DE TERRE Les Fils BUREL, 8 et 10, rue des Tuileries, Lyon-Vaise.
HUILE DE NOIX J. MONTGIRAUD, fabricant d'huile, 13, rue de Crémieu, à Villeurbanne.
LEQUINES SECS ETLIN Paul, 9, rue du Louvre, Paris.
A. BRUNET fils et ROGER, 40, quai de Bourgogne, Bordeaux
André ALLARD, spécialité pour l'armée, 9 et 11, rue Thibouméry, Paris.
PAILLES ET FOURRAGES PFISTER Auguste, 32, rue Paradis, à Marseille.
POMMES DE TERRE F. MALLARD, 10, rue Pavé-d'Amour, à Marseille.
SAVONS NEGREL Auguste, 11, cours Lieutaud, à Marseille.
TAPIOCA Spécialité pour régimes, Marque Française L'AIGLE, Les Fils Burel, 8 et 10, rue des Tuileries, Lyon-Vaise.
VINS ET SPIRITUEUX Madon E. et F., courtiers à Marseille.

L'Union de la Boucherie Lyonnaise
ET DE LA RÉGION
Le Plus important Fondaire de Suif de la contrée
ACHÈTE toutes les Qualités et Quantités de SUIFS
RÈGLEMENT IMMÉDIAT
USINES ET BUREAU
33, Avenue de l'Abattoir - LYON VAISE
Téléph. : 5-07 Adr. Téleg. UNION SUIFS-LYONNAISE

SAINDOUX
et Salaisons en Gros
VENTE ET ACHAT
SABONNES DE LYON et DE MÉRIAS
MONTAGNE FACON BOLDINE
G. BESSEY, Aîné
25, rue Amédée-Bonnet
LYON
Près l'angle des rues Bugeaud et Boileau
BOYAUX SALÉS
Fournitures générales pour CHARCUTERIES et BOUCHERIES
outillages, poivres, épices, etc.

CIDRES
Franco toutes gares par réservoirs exclusivement au commerce de gros. Ecrire H. RIGOT, courtier, TOURS

GRANDES LIQUEURS DE LYON
SIXTINE - SUC BEAUJOLAIS
MICHEL BRUNIER & FRÈRES
Distributeurs-Spécialistes - LYON - 138-140, cours Lafayette
FRUITS BRUNIER

BIBLIOGRAPHIE
Un admirable récit de la bataille de Douaumont par un officier échappé à la mort, des articles du plus haut intérêt de Maurice Barrès, Louis Barthou, Edouard Herriot, Emile Faguet, Yvon-

GRANDE SOCIÉTÉ MEULIÈRE
DUPETY, ORSEL & C^{ie}
LA FERTÉ-SOUS-JOUARRE
Seine-et-Marne
Acquéreurs de la Nouvelle Meunerie
VERNOT & C^{ie}
PROPRIÉTAIRES DE CARRIÈRES
FABRIQUE DE MEULES à MOULINS
SPÉCIALITÉ POUR MATIÈRES DURES
EXIGER LA MARQUE DE FABRIQUE de LA FERTÉ-SOUS-JOUARRE (S.-et-M.)

Cherchez-vous
UN EMPLOI
UN REPRÉSENTANT
UN FONDS DE COMMERCE
UN ACQUÉREUR
Servez-vous de la PUBLICITÉ de notre Journal

FABRICATION FRANÇAISE
Trieur Hélicoïdal "IDÉAL"
à Vannes réglables
POUR trier les déchets de sécheurs et les grains de toutes espèces.
SYSTÈME BREVETÉ
Il est indispensable aux Meuniers, Grainiers, Marchands de Grains et de Denrées Coloniales, Brasseries, etc.
L'Idéal fait le triage automatique en une seule opération — donne quatre classements — élimine les poussières — n'a qu'un seul chemin de triage — engorgements impossibles — toutes les sorties sont sur le même côté — pas de frais d'installation — pas de force motrice.
Livraison à l'essai 8 jours
Abel BOBLET, Ingénieur, LYON
Téléphone 67-33

Voir tous les Dimanches dans
EXCELSIOR
16 PAGES 10 CENTIMES
LA GUERRE ILLUSTRÉE
LES ÉPHÉMÉRIDES DE LA GUERRE
LA SEMAINE MILITAIRE par Jean Villars
LA GUERRE ANECDOTIQUE
LES JOURNAUX DU FRONT
L'HOMME ET LA GUERRE par Curnosky, La Fouchardière, etc.
NOMBREUSES ILLUSTRATIONS
Retenez le numéro d'EXCELSIOR du DIMANCHE (La Guerre Illustrée) à votre marchand ou prenez-le en abonnement avec ses primes (6 francs par an) à
EXCELSIOR, 88, Champs-Élysées, PARIS

Grande Préparation de Boyaux FRAIS, SÈCHES et SALES Salaisons, Vessies, Caillottes, Haris et Huile de pied de bœuf, etc.
COLORANT
Produit indispensable pour la Charcuterie
Seul Dépositaire pour la France
Joseph RICHARD Frère
24, Quai Perrache, LYON
Lundi et Jeudi, à l'entrepôt 94, rue du Bourbonnais et 24, chemin de Saint-Just à Saint-Simon, LYON-VAISE

PH. LAFON, INGÉNIEUR-CONSTRUCTEUR, A TOURS
INSTALLATIONS COMPLÈTES ET TRANSFORMATIONS DE MOULINS
Moulins à Cylindres "LAFON"
Planificateurs "LAFON"
etc.
Pétrins Mécaniques ET APPARELS
Pour Boulangeries - Pâtisseries
PRIX ET RENSEIGNEMENTS SUR DEMANDE